



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-79830>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-79830**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : OPPIC

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Opération de réhabilitation d'un bâtiment au coeur de Paris en espace culturel Marché de travaux Lot 7 - Scénographie

Description : Le projet relatif au présent avis d'appel public à candidature concerne la création d'un établissement culturel par la réhabilitation d'un site au coeur de Paris ayant vocation à accueillir sur une surface totale de plancher estimée à environ 1 500 m² des espaces d'expositions d'environ 500 m², un lieu de rencontres, des fonctions d'accueil et des espaces de logistique associés. Ce projet revêt un important volet lié à la sûreté des personnes et des biens, ainsi qu'un caractère de confidentialité. Ce projet compte deux jalons principaux : 1Fin des travaux du RDC (y compris les trois cours) et du R+1 en novembre 2026 pour une inauguration ponctuelle début 2027. Les espaces resteront sous la responsabilité du chantier jusqu'à la fin de l'opération (prévue pour avril 2027) 2Fin des travaux de l'ouvrage dans sa globalité en avril 2027, pour une ouverture au public. Le présent AAPC concerne le lot 7 qui est passé en appel d'offres restreint. Les lots 1 à 6 ont fait l'objet de deux procédures distinctes.

Identifiant de la procédure : fc20bcc0-52cd-43ad-8fe8-4926972d62ae

Type de procédure : Restreinte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45212300 Travaux de construction de bâtiments à usage artistique et culturel

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75006

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : L'adresse exacte sera donnée uniquement aux candidats sélectionnés.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 7

Description : Scénographie

Identifiant interne : Lot 7 - Scénographie

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45212300 Travaux de construction de bâtiments à usage artistique et culturel

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39154000 Équipements d'exposition

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Confidentiel

Ville : Paris

Code postal : 75006

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : L'adresse complète sera donnée uniquement aux candidats retenus

5.1.3 Durée estimée

Durée : 17 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

Autres informations sur le renouvellement : Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestation similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les visites sont obligatoires. Les conditions de participation aux visites sont indiquées à l'article 7.3 du Règlement de la consultation. Les plis devront être dématérialisés et remis dans les conditions indiquées à l'article 4.3 du Règlement de la consultation sur la plateforme du profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Il est possible de remettre une copie de sauvegarde dans les conditions prévues à l'article 4.3 du Règlement de consultation. Critères de sélection des candidats : Sur la base des justifications remises, la liste des candidats déclarés recevables sera établie en tenant compte de la pertinence des références ainsi que des garanties professionnelles et financières présentées.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen spécifique

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles. Dans le cas d'un groupement, le C.A de chacun des membres sera présenté

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Une présentation d'une liste de travaux similaires à l'objet du marché, 5 références illustrées au minimum, effectués au cours des 5 dernières années, de nature comparable à l'objet du présent marché, accompagnées d'attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage ou Maîtres d'Oeuvre. Ces références indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux ainsi que les destinataires de ces travaux (maîtres d'ouvrage et/ou maîtres d'oeuvre avec l'indication des coordonnées téléphoniques de personnes à contacter)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

Description : Des certificats de qualification professionnelle. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; Pour le lot 7 - scénographie, la certification suivante est demandée : Qualibat 9113 - Agencement (technicité supérieure)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix sera noté sur 50 points. La formule est présentée dans le règlement de consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique notée sur 50 points selon mémoire technique du candidat. Le détail de la note est présenté dans le règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.marchespublics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 11/08/2025 à 18:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPPIC

Informations relatives aux délais de recours : Indiquer : - Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ;
- Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du

respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ou 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : OPPIC

Numéro d'enregistrement : 18009208200023

Adresse postale : Departement des marchés 30 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS

Ville : Paris 13

Code postal : 75647

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : departement.marches@oppic.fr

Téléphone : +33144977809

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ece5a880-768e-4171-a849-7f903874d62c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/07/2025 à 16:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/07/2025